

Les poteries d'Alsace sont désormais protégées par une indication géographique

Les douze potiers de Soufflenheim et Betschdorf ont obtenu l'homologation de leur indication géographique « poteries d'Alsace ». Une reconnaissance de leur savoir-faire qui devrait leur permettre de se développer et de lutter contre les contrefaçons.

« Enfin, notre travail est reconnu ! », soupire de soulagement Pierre Siegfried, de la poterie Siegfried-Burger et fils, à Soufflenheim. Président de l'association des Potiers d'Alsace, il a obtenu il y a quelques jours de l'Institut national de la propriété industrielle (Inpi) l'homologation de l'indication géographique « poteries d'Alsace Soufflenheim/Betschdorf ».

La tradition millénaire de la poterie dans les deux villages a connu une crise importante dans les années 2000. « La loi des 35 heures a poussé des entreprises à déménager en Asie, puis la levée des quotas d'importation a inondé le marché de produits asiatiques », se souvient le président. « 600 personnes travaillaient dans les poteries de Soufflenheim. Aujourd'hui, on est moins de 100. »

Pierre Siegfried alerte les pouvoirs publics, mais a pendant des années l'impression de prêcher dans le désert. « Personne n'a vu ce qu'il se passait. On nous disait que la poterie était démodée, alors qu'on essayait d'innover, d'avancer. » En 2008,

ils sont huit potiers à se constituer en association, sur les 16 ou 17 entreprises que comptaient encore les deux villages.

Adrien Zeller, alors président du conseil régional, les aide à monter des actions de communication : semaine de la poterie, invitation de grands chefs pour cuisiner dans la poterie de Soufflenheim... Les portes s'ouvrent quand Pierre Siegfried trouve une oreille attentive en la personne de Frédéric Bierry, président du conseil départemental du Bas-Rhin puis d'Alsace.

« Les contrôleurs s'assureront qu'on fabrique bien tout nous-mêmes »

Dans le même temps, la loi dite « consommation » élargit en 2014 les indications géographiques : les produits non agricoles peuvent désormais y prétendre. Les 12 potiers encore ouverts, deux à Betschdorf et dix à Soufflenheim, rejoignent tous l'association. En 2018, ils se décident à présenter un dossier pour faire homologuer leur savoir-faire auprès de l'Inpi.

Après quelques péripéties, l'homologation a été publiée le vendredi 11 mars au Journal officiel. C'est la treizième indication géographique depuis l'entrée en vigueur du dispositif, la deuxième pour la région Grand Est (la toute première en 2016 était le siège de Liffol), et la deuxième dans le domaine des arts de la table (après la porcelaine de Limoges en 2017).



Les douze potiers de Soufflenheim et Betschdorf ont obtenu l'homologation de leur indication géographique « poteries d'Alsace ». Photo L'Alsace/Jean-Marc LOOS

« Dans trois mois, chacun d'entre nous sera audité pour obtenir le macaron. Les contrôleurs s'assureront qu'on fabrique bien tout nous-mêmes, qu'on a des ouvriers, qu'on achète l'argile et l'émail, qu'on ne laisse rien sous-traiter... C'est un gage d'authenticité. Depuis le Covid, on sent vraiment que les gens veulent consommer local, les ventes sont remontées. »

Le macaron permettra aussi de lutter contre la concurrence déloyale et la contrefaçon, dont

le préjudice est estimé à quelque 50 millions d'euros par an par les potiers d'Alsace. « Certains tours-opérateurs ne voulaient même plus venir sur les marchés de Noël alsaciens à cause du « made in Asia ». Dorénavant, la répression des fraudes pourra contrôler les vendeurs. »

Enfin, l'homologation offre une nouvelle visibilité aux potiers, qui profitera aussi au tourisme alsacien. L'ADT les suit de près, et des projets sont en cours. Entre autres, un marché

de la poterie devrait être organisé en mai à Strasbourg, pour officialiser l'homologation, puis une année sur deux à Colmar.

« À plus long terme, on espère remplir les filières de formation et pérenniser ce métier. Je suis la sixième génération de potier dans ma famille, je ne veux pas que ça s'arrête. L'aire géographique de l'indication couvre 97 communes du nord du Bas-Rhin, de nouveaux potiers pourront en profiter. Je suis content de mon combat, le moral est

revenu, la vie est belle. »

« L'homologation est un nouveau pas »

À quelques centaines de mètres, Kathia et Sylvie Lehmann ont repris la poterie de leurs parents, ouverte en 1888. Depuis quatre ans, elles ne souffrent plus de voir leur production exposée à côté de produits asiatiques, car elles se sont retirées de tous les revendeurs. « On se concentre sur nos deux boutiques, à Soufflenheim et Strasbourg, et notre site internet. »

N'empêche, se fédérer en association a apporté un nouveau souffle aux potières. « Nous avons traversé des moments difficiles. Il fallait se regrouper, discuter. L'homologation est un nouveau pas, et le cahier des charges a été rédigé de manière à ne pas bloquer les potiers qui souhaitent innover, ni empêcher les nouveaux venus de s'installer avec leurs propres savoir-faire. »

Elles estiment qu'elles devront encore attendre jusqu'à l'été pour apposer le fameux macaron sur leurs œuvres, « gage de qualité, de sécurité, pour le client comme pour nous, de visibilité ». L'audit promet encore beaucoup d'administratif. « Mais nous n'avons jamais été aussi proches du but ! » sourient-elles.

Marie GERHARDY

Voir notre long format sur www.dna.fr

L'IGP donne de l'espoir à l'artisanat local

À Betschdorf, les deux potiers encore en activité sont Maurice Schmitter, de la poterie Fortuné Schmitter, et Vincent Remmy, des Grès de Remmy. Ce dernier est forcément satisfait de l'homologation de cette indication géographique.

« Depuis le début des années 2000, on a été progressivement remplacés sur les points de vente par de l'importation asiatique. Des imitations laides et de mauvaise qualité ! On a fini par disparaître petit à petit des rayonnages. Maintenant, nous disposerons d'un moyen juridique pour contrer ces importations, nous pourrions être protégés par les douanes », observe-t-il.

Celui qui représente la 12^e génération de la poterie familiale tient à rappeler qu'en 1998, la commune comptait encore 14 potiers. « Pour TTE-LO1

Betschdorf, malheureusement, le mal est fait », admet-il. Il a toutefois bon espoir que l'IGP valorise davantage l'artisanat local. « Le terme « Poterie d'Alsace » ne pourra plus être inscrit n'importe où. Il signifiera qu'une technique donnée est utilisée dans un lieu donné. Grâce à ça, on souhaite qu'il y ait un regain économique, au niveau de la formation, et que les potiers puissent vivre de leur métier », poursuit-il.

La visibilité, maître-mot d'un potentiel nouveau des potiers

Il cite en référence l'année 2002. À cette époque, ils étaient encore six dans son atelier, alors qu'il est aujourd'hui seul avec son épouse Marie-Line. Son chiffre d'affaires avoisinait les 150 000 euros il y a 20 ans, contre 60 000 euros

ces dernières années, en prenant en compte le Covid-19 (et 75 000 euros hors pandémie).

La visibilité est le maître-mot d'un potentiel nouveau des potiers. « Avant la crise, je participais à des salons du bien-être une à deux fois par mois, ce serait bien que l'on puisse recompter dessus », reprend Vincent Remmy, toujours fier d'évoquer la technique spécifique à Betschdorf, à savoir le grès au sel, qui permet de conserver idéalement divers aliments. Encore faut-il trouver des clients intéressés. « On travaille un peu à la demande. On produit beaucoup moins de vases, mais les récipients utilitaires, comme des saladiers, fonctionnent bien. » Les prochains mois donneront une première tendance de l'impact engendré par l'IGP.

Alexandre ROL



Vincent Remmy : « Le terme « Poterie d'Alsace » ne pourra plus être inscrit n'importe où. » Photo DNA/Alexandre ROL